

## AVIS INTERNET

**Objet :** Introduction d'un dispositif de plafonnement des rachats sur la SICAV « GLOBAL SICAV » gérée par la société de gestion Ofi Invest Asset Management à compter du 29 novembre 2023

Madame, Monsieur,

Vous êtes actionnaires de l'un des compartiments de la SICAV « GLOBAL SICAV » (ci-après les « Compartiments ») cités en Annexe 1, gérés par Ofi Invest Asset Management et nous vous remercions de votre confiance.

Nous vous informons par la présente, qu'à compter du **29 novembre 2023**, Ofi Invest Asset Management a décidé de procéder à la modification suivante sur vos Compartiments :

- i) **Ajout d'un dispositif de plafonnement des rachats (connu sous le nom de « Gates »<sup>1</sup>) :** ce mécanisme de gestion de la liquidité permet d'étaler, à titre provisoire quand des circonstances exceptionnelles l'exigent, les demandes de rachats sur plusieurs valeurs liquidatives, dès lors qu'elles excèdent un certain niveau, déterminé de façon objective afin de garantir l'équilibre de gestion du Compartiment et donc l'égalité des actionnaires.

La mise en place de ce mécanisme garantit la gestion du risque de liquidité dans l'intérêt exclusif des actionnaires ; ainsi qu'un traitement égalitaire des ordres effectués par les actionnaires concernés.

Le plafonnement des rachats pourra être déclenché par la société de gestion lorsqu'un seuil indiqué en pourcentage de l'actif net et tel que mentionné dans le prospectus de chaque Compartiment est atteint. Ce seuil est déterminé par la société de gestion notamment au regard de la fréquence de la valeur liquidative du Compartiment.

Lorsque les demandes de rachat excèdent le seuil de déclenchement du dispositif de plafonnement des rachats, et si les conditions de liquidité le permettent, la société de gestion pourra décider d'honorer les demandes de rachat au-delà du plafonnement prévu, et exécuter ainsi partiellement ou totalement les ordres qui pourraient être bloqués.

Les demandes de rachat non exécutées sur une valeur liquidative seront automatiquement reportées sur la prochaine date de centralisation ; ils ne seront pas prioritaires sur les nouveaux ordres de rachat et ne pourront faire l'objet de révocation de la part des actionnaires concernés.

La durée maximale d'application de ce dispositif est fixée à vingt (20) valeurs liquidatives sur trois (3) mois.

---

<sup>1</sup> Réglementation relative aux modalités d'introduction des mécanismes gestion de la liquidité (DOC-2017-05)



Les autres caractéristiques des Compartiments demeurent inchangées. Ces changements n'impliquent aucune démarche spécifique de votre part et n'ont aucun impact sur vos Compartiments que ce soit en termes d'objectif de gestion ou de profil rendement/risque.

La documentation réglementaire des Compartiments actualisée en conséquence sera disponible sur le site internet : [www.ofi-invest-am.com](http://www.ofi-invest-am.com) à compter du 29 novembre 2023.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

**OFI INVEST ASSET MANAGEMENT**

## Annexe 1

### Liste des Compartiments de la SICAV « GLOBAL SICAV »

Nom du Compartiment	Code ISIN	Fréquence de valorisation
OFI INVEST ESG EURO EQUITY	FR0000971160 (Action C)	Quotidienne
	FR0000971178 (Action D)	
	FR0013275112 (Action R)	
	FR0013308947 (Action RF)	
	FR0011653435 (Action N-D)	
OFI INVEST ESG EURO EQUITY SMART BETA	FR0010436618 (Action XL)	Quotidienne
	FR0012046621 (Action I)	
	FR0013267135 (Action RC)	
	FR0013308996 (Action RF)	
	FR0013303617 (Action GIC)	
OFI INVEST ESG EURO CREDIT SHORT TERM	FR0000979866 (Action I)	Quotidienne
	FR0011799931 (Action R)	
	FR0013308921 (Action RF)	
	FR0013487733 (Action GIC)	
OFI INVEST ESG EURO INVESTMENT GRADE CLIMATE CHANGE	FR0000945180 (Action IC)	Quotidienne
	FR0011869163 (Action I)	
	FR0013229705 (Action N)	
	FR0013275120 (Action R)	
OFI INVEST ESG EUROPEAN CONVERTIBLE BOND	FR0000011074 (Action IC)	Quotidienne
	FR0011157973 (Action ID)	
	FR0013303609 (Action RC)	
	FR0013309010 (Action RF)	
	FR0013488343 (Action N-D)	
	FR0013274941 (Action GI)	
OFI INVEST ENERGY STRATEGIC METALS	FR0014005WK6 (Action XL)	Quotidienne
	FR0014008NM5 (Action I)	
	FR0014008NN3 (Action R)	
	FR0014008NO1 (Action RF)	
	FR001400FXJ1 (Action RFC USD H)	
	FR001400J4N9 (Action UFF Energy Strategic Metals A)	